# COMMUNIQUÉ de PRESSE

MARDI 3 NOVEMBRE 2026

## *Assemblée bretonne de l'eau*

## L'eau en Bretagne : une ressource précieuse à protéger collectivement

**Un été rythmé par les vagues de chaleur et la sécheresse qui perdure, des filières agricoles bretonnes fragilisées, des entreprises à l'arrêt et une inquiétude grandissante sur l'accès à la ressource en eau : c'est dans ce contexte que se tient ce mardi la session plénière de l'Assemblée Bretonne de l'Eau (ABE). Créée en 2021 et animée depuis par la Région Bretagne, elle a pour vocation d'être un "parlement local de l'eau" où tous les acteurs du secteur se rencontrent, débattent et imaginent des solutions pour l'avenir de l'eau en Bretagne. Un outil précieux, sans équivalent en France, alors que le changement climatique et la question de l'eau sont au coeur des préoccupations des citoyens.**

"***L'eau doit être le grand projet collectif de demain***". C'est avec ces paroles que le Président de la Région Bretagne aborde la nouvelle session plénière de l'ABE. Face à des épisodes climatiques qui se répètent et s'intensifient, 2026 ne peut pas être considérée comme une année exceptionnelle : "*Nous devons nous organiser maintenant pour pouvoir **mieux gérer la rareté** et accélérer la reconquête de **la qualité de notre eau**. C'est une exigence pour répondre aux besoins des Bretonnes et des Bretons et c'est surtout indispensable pour **les générations futures***".

Touchée par la sécheresse cet été, qui se prolonge malheureusement cet automne en l'absence de précipitations suffisantes, la Bretagne vit un épisode de stress hydrique important. "*Notre région ne peut pas compter sur de grandes nappes phréatiques, du fait de sa géologie. Elle puise **3/4 de son eau potable dans ses eaux de surface**, bien plus vulnérables aux effets du changement climatique. Nous devons donc apprendre à vivre sous contrainte*", précise Loïg Chesnais-Girard, qui poursuit : "*notre meilleure réponse, **c'est le stockage de l'eau dans les milieux naturels***".

### QUEL PARTAGE DES USAGES ?

L'agriculture, l'industrie, le tourisme, la consommtion des ménages... : la question du partage des usages s'impose comme une des grandes problématiques des années à venir. "*Notre ressource est précieuse, nous devons encourager tous les systèmes plus économes, plus vertueux, plus durables*". Pour le Président de Région, "*l'eau est au cœur de notre économie, bien sûr, mais aussi de **notre vivre-ensemble, c'est un bien commun essentiel**. Cela impose une gestion démocratique, concertée et partagée, en Bretagne peut-être plus qu'ailleurs.*"



La Région Bretagne a d'ailleurs lancé avant l'été **une vaste campagne de communication** sur le sujet, pour sensibiliser les citoyens aux économies d'eau et aux pratiques de sobriété (en moyenne, 125 l d'eau sont consommés par personne et par jour en Bretagne).

### EAU ET CLIMAT, PRIORITÉ IMMÉDIATE

« *Nous regardons la réalité en face : les épisodes de cet été **ne seront plus des exceptions à l'avenir**. Nous devons garder une Bretagne "éponge". Cela passe par **des sols capables de retenir l'eau, par les arbres, le bocage, par des pratiques moins consommatrices d'eau**. Et lorsque c'est nécessaire, par des **solutions de stockage** adaptées aux territoires et aux besoins* », affirme Loïg Chesnais-Girard.

D'où l'importance de renforcer l'ABE, défendue par le Président de Région. "*La démocratie locale de l'eau est notre chance, pour débattre pacifiquement de ces problématiques. C'est pourquoi **il faut aller plus loin** : la prochaine étape est de donner plus de force, plus de prérogatives à cet outil collectif. Nous devons aller vers **un acte II de notre ABE**, avec des actions concertées plus fortes.*"

***Retrouvez le programme de la session plénière de l'ABE en dernière page de ce document.***

**SERVICE PRESSE :** 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh
Odile Bruley – 06 76 87 49 57 | Sylvain Le Duigou – 06 42 32 13 57 | Aymery Bot – 07 50 12 41 30 | Sébastien Jédor – 06 22 49 94 69

# *Eau et résilience climatique*

## *La Région engagée pour préserver la ressource*

**Face aux effets croissants du changement climatique, la Région Bretagne poursuit son engagement en faveur d'une gestion durable de l'eau, fondée sur la solidarité entre territoires, la prévention des pollutions et la préservation des milieux naturels. Cette politique, menée à l'échelle des bassins versants, mobilisera en 2026 plus de 7 M€.**

La Bretagne a fait le choix d'**une approche globale de l'eau**, intégrant simultanément les enjeux de qualité et de quantité, de protection des ressources et de continuité des usages, dans un contexte marqué par la multiplication des sécheresses. Cette approche repose également sur un principe simple : **investir dans la prévention coûte moins cher** et se révèle plus efficace que de réparer les dégâts, une fois les milieux dégradés.

### 7,1 M€ MOBILISÉS POUR LES ACTIONS DE LA RÉGION

**La Région accompagne les acteurs de l'eau dans l'ensemble des bassins versants bretons**, qui couvrent aujourd'hui 100 % du territoire régional. Elle finance notamment l'ingénierie territoriale, les structures des SAGE et des bassins versants, ainsi que les programmes d'actions menés sur les aires d'alimentation des captages prioritaires destinés à l'eau potable. Parmi les actions soutenues figurent :

- **le financement du Plan de lutte contre les algues vertes** (PLAV III), enjeu majeur pour de nombreux territoires littoraux ;
- **l'accompagnement de 6 territoires expérimentaux "zéro pesticide"** sur trois ans afin d'accélérer la réduction des produits phytosanitaires ;
- **la réalisation d'études « Hydrologie, Milieux, Usages, Climat »** pour mieux anticiper les besoins des différents usages de l'eau face au changement climatique ;
- **le soutien aux réseaux d'expertise bretons** tels que l'Association des techniciens de bassins versants bretons (ATBVB), l'Assemblée permanente des présidents de CLE ou encore Eau et Rivières de Bretagne.

### RESTAURER LES MILIEUX, DÉVELOPPER LA SOBRIÉTÉ

En 2026, la Région consacre **2,85 M€ aux actions en faveur des bassins versants, des captages d'eau potable et du littoral**. Elle mobilisera également 720 000 € pour lutter contre les marées vertes et l'eutrophisation des eaux.

Parallèlement, **un important programme d'investissement (1 M€)** est engagé pour **restaurer les milieux aquatiques et les zones humides**, véritables infrastructures naturelles permettant de stocker l'eau, favoriser son infiltration dans les sols et améliorer sa qualité.



*Le Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude, soutenu par la Région Bretagne. © Jérôme Sevrette/Région Bretagne*

La Région soutient également des projets innovants favorisant **la sobriété et l'optimisation de la ressource**, comme :

- **la télérelève pour mieux suivre les consommations d'eau** ;
- la **réutilisation** des eaux usées traitées ;
- la **valorisation des eaux** impropres à la consommation humaine, notamment grâce à la récupération des eaux de pluie ;
- les **solutions d'assainissement alternatif** permettant de réduire la pression sur les réseaux.

### ANIMER LA MOBILISATION COLLECTIVE

Au-delà des financements, la Région joue un rôle structurant dans **l'animation du dialogue autour de l'eau.** Cette mission, confiée par l'État **depuis 2017,** s'appuie notamment sur l'**Assemblée bretonne de l'eau (ABE)**, qui réunit **plus de 120 acteurs** de la société civile, des collectivités publiques et du monde économique.

C'est dans ce cadre qu'a été élaboré le **Plan breton de résilience pour l'eau**, lancé à la suite de la sécheresse de **2022.** Ce plan vise notamment à encourager les économies d'eau, restaurer les milieux naturels, sécuriser les ressources disponibles et prévenir les conflits d'usage.

Illustration concrète de cette mobilisation, la Région a conduit en 2026, pour la 4e année consécutive, une **campagne de sensibilisation** auprès des citoyens afin de promouvoir les écogestes et rappeler le caractère précieux de la ressource en eau.

### Météo des nappes phréatiques

**Le projet Météʼ Eau Nappes**, en partenariat avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières(BRGM) vise :
- à doter la Bretagne de capacités de **suivi et de projection à moyen terme** de l'évolution des ressources en eau souterraines, sur tout le territoire,
- à mettre en place **une solution de partage et diffusion en continu** du niveau des nappes auprès des acteurs gestionnaires de la ressource en eau.

L'objectif ? Parvenir à **un "éco-WATT de l'eau", avec un réseau de 25 piézomètres** intégrés.

## SAGE Vilaine

# Une victoire collective pour la qualité de l'eau

**La Commission Locale de l'Eau du bassin de la Vilaine a adopté le vendredi 16 octobre dernier la révision de son Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), au terme de quatre années d'un travail exigeant. Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, avait alors réagi à cette "bonne nouvelle".**

« Je me réjouis de cet aboutissement qui démontre à nouveau **la force de la démocratie locale de l'eau**. Celle-ci réside dans notre capacité à construire des réponses collectives autour d'un objectif fondamental : **garantir une eau de qualité et en quantité suffisante pour toutes et tous.**

**Ces derniers mois, la démocratie locale a été mise sous tension** par l'annonce d'un moratoire sur l'eau, décidé depuis Paris par un simple "post" sur les réseaux sociaux du Premier ministre, au mépris du travail engagé dans les territoires. Je le regrette profondément. Notre pays a besoin de renforcer le pouvoir d'agir des élus locaux et de faire confiance aux instances locales, qui sont **les seules encore capables de construire du compromis durable**.

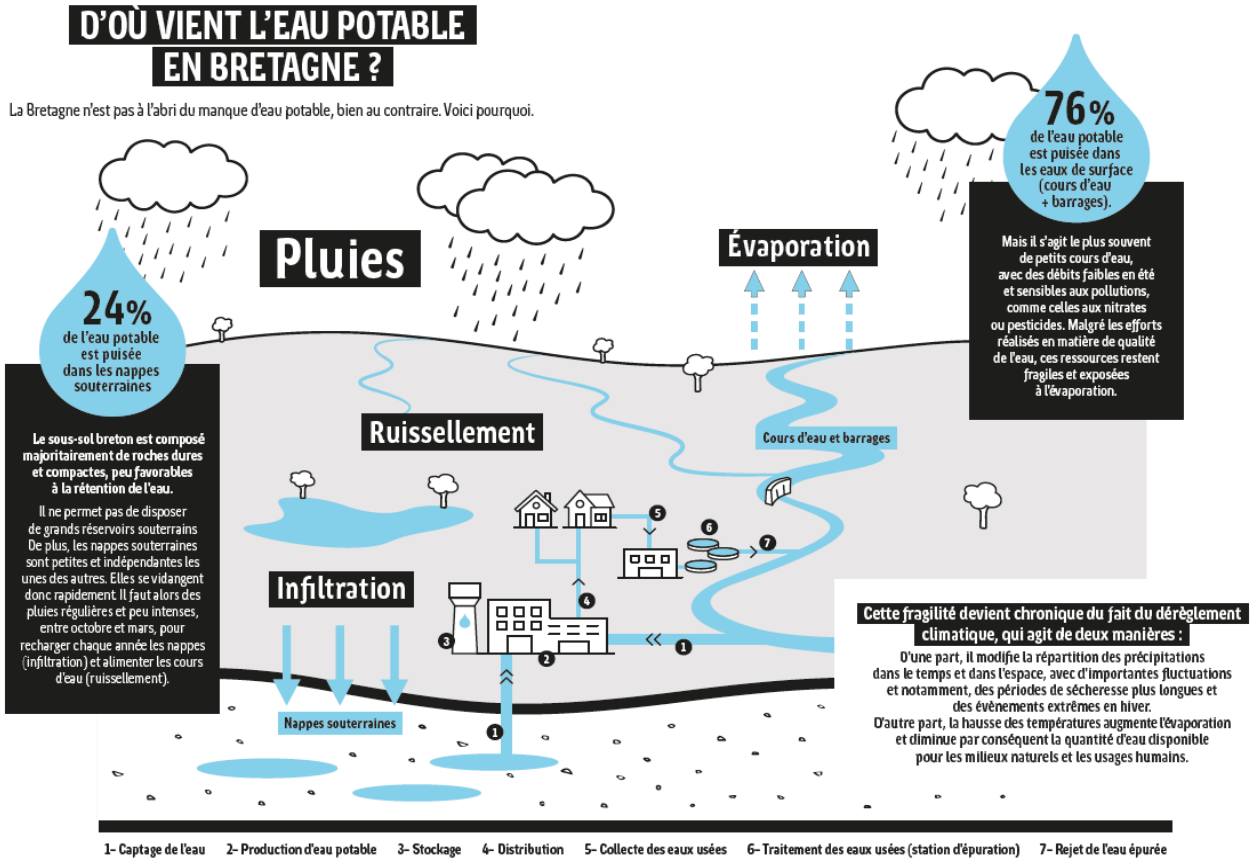
**Le dialogue a pu être maintenu et la voie de la coopération a prévalu.** Je salue toutes celles et ceux qui ont rendu possible le vote de ce jour, au premier rang desquels Michel Demolder, Président de la CLE pendant la négociation, dont la détermination a été décisive. Je salue aussi l'élection de Ludovic Brossard à la présidence de la CLE, et lui souhaite pleine réussite dans la conduite de la mise en œuvre de ce SAGE.

Ce document est **un compromis équilibré**, patiemment construit entre associations, agriculteurs, syndicats, usagers, collectivités et l'État. Il repose sur deux exigences indissociables : **améliorer durablement la qualité de l'eau et accompagner les agriculteurs**, sur le long terme, dans l'évolution de leurs pratiques et la réduction durable de l'usage des produits phytosanitaires.

**C'est une avancée concrète**, qui nous engage résolument vers la sortie progressive de notre dépendance aux produits phytosanitaires, **sans opposer les impératifs environnementaux aux réalités économiques agricoles** et à notre capacité à produire.
Le travail se poursuivra durant les prochains mois afin, notamment, de tenir compte des impacts de la loi d'urgence agricole adoptée cet été et de ses conséquences sur le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire-Bretagne.

Le territoire du SAGE Vilaine est le plus grand de France. **Le vote de ce jour est donc un symbole fort.** Mais ce qui s'y est joué dépasse ses frontières. Ma détermination est totale pour reconquérir la qualité de l'eau partout en Bretagne.

Nul ne demande aux agriculteurs de porter seuls les efforts à consentir. **Protéger l'eau et préserver notre agriculture ne sont pas deux objectifs opposés.** Notre responsabilité politique est de faire avancer ces deux ambitions de front. »



# Animer la démocratie locale de l'eau

Créée officiellement en **janvier 2022**, l'Assemblée bretonne de l'eau (ABE) est l'instance régionale de dialogue et de réflexion consacrée aux enjeux de l'eau en Bretagne. Pensée comme un véritable « **parlement breton de l'eau** », elle rassemble **120 membres** issus de trois collèges : acteurs publics, société civile et acteurs économiques. On y retrouve notamment des représentants de la Région Bretagne, des intercommunalités, des Départements, de l'État, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du monde agricole, des entreprises, ainsi que des associations environnementales.

**Lieu d'information, de débat et de proposition**, l'ABE favorise la concertation entre les différents acteurs afin de construire une vision partagée de la gestion de l'eau. Ses travaux portent notamment sur **la qualité de l'eau, la préservation des milieux aquatiques, l'aménagement du territoire et l'adaptation au changement climatique**.

Elle contribue ainsi à éclairer les politiques publiques et à renforcer la mobilisation collective en faveur d'une gestion durable et solidaire de la ressource en eau en Bretagne.

ASSEMBLÉE BRETONNE DE L'EAU
Réfléchissons collectivement
Agissons ensemble

**PROGRAMME**

***Séance plénière***

**L'eau, un bien commun : quels financements pour faire face aux défis à venir ?**

*Ouvrir le débat sur le financement de la politique de l'eau et les solidarités territoriales en Bretagne*

**Mardi 3 novembre 2026 / 9h-17h à l'EHESP à Rennes**

| | |
|---|---|
| 9h00 | *Accueil café* |
| **9h30** | **Discours d'ouverture**<br>**Loïg Chesnais-Girard**, Président de la Région Bretagne et de l'Assemblée bretonne de l'eau<br>**Emmanuelle Dubée**, Préfète de la région Bretagne |
| **10h00** | **Échanges avec l'ABE**<br>*Sécheresse et crise hydrique en Bretagne : témoignages et discussion* |
| 10h55 | Actualités de l'ABE |
| 11h00 | *Pause* |
| **11h20** | **Conférence**<br>*L'eau paie l'eau : retour sur un concept fondamental de la politique de l'eau*<br>**Maria Salvetti**, Consultante en économie de l'eau et analyste des politiques publiques |
| **12h00** | **Table-ronde**<br>*L'eau paie l'eau : les collectivités face au mur d'investissement du renouvellement des réseaux et aux dépenses croissantes de dépollution*<br>**Florence Le Saint**, Vice-Présidente Eau et assainissement à Leff Armor Communauté<br>**Jean Placines**, Directeur de la délégation Armorique à l'Agence de l'eau Loire Bretagne<br>**Jean-Francis Richeux**, Président du syndicat des Eaux de Beaufort |
| 12h45 | *Pause déjeuner* |
| 14h00 | Quiz sur l'eau en Bretagne |
| **14h10** | **Conférence**<br>*La tarification au service de la sobriété hydrique, la justice sociale et la solidarité territoriale*<br>**Marielle Montginoul**, Directrice de recherche en économie, INRAE Montpellier, UMR G-Eau, Présidente du conseil scientifique du Comité de Bassin de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée |
| **15h00** | **Interview**<br>*Présentation des conclusions et des préconisations de l'étude du Cercle français de l'eau*<br>**Thierry Burlot**, Président du Comité de bassin l'Agence de l'eau Loire Bretagne et du Cercle français de l'eau |
| **15h25** | **Table-ronde**<br>*Au-delà de l'eau paie l'eau, les besoins de financement du grand cycle*<br>**Ludovic Brossard**, Président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais<br>**Rémi Heurlin**, Directeur régional Ouest de la Banque des territoires<br>**Michel Raffray**, Président du Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre<br>**Maria Salvetti,** Consultante en économie de l'eau et analyste des politiques publiques |
| 16h35 | Synthèse de la journée en facilitation graphique |
| **16h50** | **Conclusion**<br>**Delphine Alexandre**, Vice-Présidente Eau et Santé de la Région Bretagne |

UNION EUROPÉENNE
L'Europe s'engage en Bretagne

Une mission animée par la Région Bretagne